Procès-verbal

Hôtel de ville

869, boul. St-Jean-Baptiste, 2^e étage

Mercier (Québec) J6R 2L3 Téléphone : 450 691-6090 Télécopieur : 450 691-6529 www.ville.mercier.qc.ca

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 3 NOVEMBRE 2020

Procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 3 novembre 2020 à par conférence web.

SONT PRÉSENTS:

Madame la mairesse Lise Michaud, Mesdames les conseillères Johanne Anderson et Judith Prud'homme et Messieurs les conseillers Stéphane Roy, Philippe Drolet, Louis Cimon et Martin Laplaine, sous la présidence de la mairesse Lise Michaud.

SONT AUSSI PRÉSENTS:

Me Pascal Cloutier, greffier adjoint qui prend note des délibérations. Monsieur René Chalifoux, directeur général

2020-11-534 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.

Il est proposé par le conseiller Philippe Drolet et appuyé par le conseiller Stéphane Roy et résolu:

• QUE ce Conseil adopte l'ordre du jour tel que proposé.

ADOPTÉE à l'unanimité

2020-11-535 PAIEMENT. CONSEIL INTERMUNICIPAL DE TRANSPORT DU HAUT-SAINT-LAURENT.

Il est proposé par le conseiller Philippe Drolet et appuyé par la conseillère Johanne Anderson et résolu:

- QUE ce Conseil autorise un paiement au montant de 145 783.40 \$ au Conseil intermunicipal de Transport du Haut-Saint-Laurent;
- QUE le chèque soit émis au nom de la société Therrien Couture Jolicoeur en fidéicommis;
- QUE Me Jean-Gabriel Rancourt soit mandaté afin que ce paiement soit inscrit au dossier de la Cour;
- QUE la dépense soit financée à même les surplus.

ADOPTÉE à l'unanimité

2020-11-536 MODIFICATION À LA RÉSOLUTION 2020-07-329.

Il est proposé par le conseiller Martin Laplaine et appuyé par la conseillère Judith Prud'homme et résolu:

- QUE ce Conseil modifie la résolution 2020-07-329 avec l'ajout de cette conclusion :
 - o Un montant de 426 315 \$ avait déjà été provisionné en 2019, le montant de 396 685.28 \$ sera financé par le surplus.

ADOPTÉE à l'unanimité

2020-11-537 ADJUDICATION DU CONTRAT 2020-38-TP RELATIF À DES TRAVAUX DE RÉFECTION DE TROTTOIRS, BORDURES ET ENTRÉES CHARRETIÈRES SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE DE MERCIER ET AFFECTATION D'UNE PARTIE DE LA DÉPENSE REQUISE POUR LE PASSAGE PIÉTONNIER AU SURPLUS.

CONSIDÉRANT que le 20 octobre 2020, la direction du greffe a procédé à une demande de soumissions par voie d'appel d'offres public pour des travaux de réfection de trottoirs, bordures et entrées charretières sur le territoire de la Ville de Mercier;

CONSIDÉRANT que l'ouverture publique des soumissions a eu lieu le 29 octobre 2020 à 15 h 35;





2

CONSIDÉRANT que quatre soumissions ont été reçues soit :

Les Entreprises Ventec inc. :
Eurovia Québec Construction inc. :
Entreprises Pearson Pelletier :
Cojalac inc. :
65 868,00 \$ à l'exclusion des taxes
66 498.08 \$ à l'exclusion des taxes
79 802.25 \$ à l'exclusion des taxes
80 380.75 \$ à l'exclusion des taxes

CONSIDÉRANT que la société Les Entreprises Ventec inc. a fourni la plus basse soumission conforme;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction des travaux publics et génie;

EN CONSÉQUENCE:

Il est proposé par le conseiller Stéphane Roy et appuyé par le conseiller Louis Cimon et résolu:

- QUE ce Conseil octroie le contrat pour la réfection des trottoirs, bordures et entrées charretières sur le territoire de la Ville de Mercier à la société Les Entreprises Ventec inc., au montant de 65 868.00 \$ à l'exclusion des taxes;
- QUE la dépense soit imputée au poste budgétaire 02-320-00-521, à l'exception d'un montant de 31 390.00 \$ à l'exclusion des taxes pour les travaux de l'item 2 du bordereau de prix (trottoirs dalle de 73 mètres linéaires de longueur entre les rues Saint-Denis et Vincelli) qui sera imputé au surplus.

ADOPTÉE à l'unanimité

La période d'intervention des membres du Conseil a eu lieu à 20 h 06.

La deuxième période de questions a eu lieu à 20 h 06.

2020-11-538 LEVÉE DE LA SÉANCE.

Il est proposé par le conseiller Martin Laplaine et appuyé par le conseiller Philippe Drolet et résolu:

• DE clore la séance à 20 h 07.

ADOPTÉE à l'unanimité

